

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

33

Nombre de votants :

33

**Date de convocation :
28 juin 2019**

**Date d'affichage :
11 juillet 2019**

L'AN deux mille dix-neuf, le **4 juillet** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SANNAT, MM. VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARIEU, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jacque DIOGON

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2019**

QUESTION N° 24

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Coopérative de l'école primaire Maurice Genest

RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 19 juin 2019.

L'école élémentaire Maurice Genest a organisé une classe découverte à Paris, à destination des classes de CM2, soit 57 élèves, qui a eu lieu du 14 au 15 mai 2019.

Tout au long de l'année, les élèves ont effectué un travail autour des monuments qui ont été visités (Notre Dame de Paris, Tour Eiffel, Le Louvre, l'Arc de triomphe), ont pris contact avec Madame la Députée, et ont également effectué la préparation logistique du voyage : étude du plan de Paris, des moyens de transport possibles, des trajets.

Les objectifs généraux de ce voyage sont les langages de l'art, la compréhension du monde et de l'activité humaine, la formation du citoyen.

Le budget total de ce projet est de 5 955 € comprenant les frais de transport en train (1 400 €), les frais d'hébergement avec le repas du mardi soir, le petit déjeuner et le panier repas du mercredi soir (3 512 €), le repas du mercredi midi pris dans un restaurant du CROUS (392 €), les transports en métro (189 €), le batobus (462 €) et les visites (0 €).

Les familles ont été sollicitées à hauteur de 50 euros par enfant soit 2 755 €. Des actions menées par l'école ont permis de rapporter 300 €, et la coopérative scolaire abondera le projet pour le solde.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 460 € à la coopérative scolaire de l'école primaire Maurice Genest, prélevé sur le Fonds d'Initiatives Scolaires. Le solde de celui-ci sera alors de 800 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 460 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Maurice Genest dans le cadre de leur projet découverte.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL